

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article6371>



Enquête du SNES-FSU Côte d'Or sur l'évaluation des établissements

- SNES académique de Dijon - Départements - Côte-d'Or - Actualités SNES 21 | FSU Côte-d'Or -



Publication date: jeudi 23 juin 2022

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

L'évaluation des établissements concernera tous les collèges et lycées sur des cycles de 3 ans soit 33 % des collèges et lycées de l'académie chaque année. Désignés par le recteur, les établissements d'un même secteur sont évalués. Ils sont souvent sommés de réécrire leur projet d'établissement suite à l'évaluation, alors que rien n'oblige à lier les deux. Merci de bien vouloir renseigner cette enquête si votre établissement a été évalué en 2021-2022.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>

Enquête évaluation de l'établissement SNES-FSU 21